



Mairie d'IFS
Esplanade François Mitterrand
B.P. 44 – 14123 IFS

Tél : 02-31-35-27-27
Fax : 02-31-78-30-09

Département

CALVADOS

Canton

CAEN XVI

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six

Le 20 avril

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 9 avril 2026

Date d'affichage 9 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice 33

Présents 31

Votants 32

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÛCHE, Aminthe RENOUF, Philippe GIRONDEL, Véronique BERGERON, Martial LEFEVRE, Jean-Pierre BOUILLON, Sabahat AYDAR, Françoise DUPARC, Sylvain JOBEY, Céline GADONNA, Bernard MUSUALU, Justine PREVEL, Gérald RASOANAIVO, Christophe HEBERT, Claude L'HIRONDEL, Ayhan AYDAR, Sébastien LAGALLE, Caroline POITEVIN, Virginie DALY, Leslie AUBERT, Louise LEFEVRE, Didrik JANIN-HAMEL, Sonia CANTELOUP, Ludovic FORTIN, Jean-Claude ESTIENNE, Noëlle LE MAULF, Cédric EVANO et Clémence HEROUT **formant la majorité des membres en exercice.**

Procurations : Yann DRUET et Stéphanie FREMONT **a respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAÛCHE et Justine PREVEL.

Absents excusés : Yann DRUET et Stéphanie FREMONT.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre BOUILLON et Didrik JANIN-HAMEL.

N° 2026-063 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

La commission « Culture, Sport, Vie associative, Animation et Cohésion sociale » s'est tenue le 13 avril 2026 pour étudier les demandes de subventions formulées par les associations pour l'année 2026.

Les subventions de fonctionnement ou sur action font l'objet d'un unique versement.

A l'issue de l'action, un bilan financier est systématiquement demandé aux associations qui ont sollicité une subvention « actions ». Le versement est effectué uniquement si l'action a bien été menée conformément au dossier déposé.

Il est proposé au conseil municipal, sur la base des avis émis par la commission de délibérer sur le versement des subventions aux associations.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020-123 du Conseil municipal du 14 décembre 2020 relative à la signature des conventions d'objectifs et de moyens avec le Comité des Œuvres Sociales et de Loisirs (COSL) de la Ville d'IFS, du Club de Baskets d'IFS et de l'Association Sportive d'IFS Football ;

VU la délibération n°2026-054 du 20 avril 2026 portant adoption du budget ;

VU la délibération n°2026-062 du 20 avril 2026 relative à la signature des avenants aux conventions d'objectifs et de moyens de l'Association sportive IFS Football, du Club Basket IFS et Comité des Œuvres Sociales et de Loisirs (COSL) de la Ville d'IFS ;

VU l'avis de la commission « Culture, Sport, Vie associative, Animation et cohésion sociale » réunie le 13 avril 2026 ;

CONSIDERANT la volonté de la Ville d'IFS de soutenir le tissu associatif local ;

Il est proposé au conseil municipal de verser les subventions suivantes aux associations culturelles, sportives et diverses selon les tableaux suivants :

1/ ASSOCIATIONS CULTURELLES :

Associations	Versement 2025			Proposition pour 2026			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
Association ifoise des parents d'élèves de l'école de théâtre (AIPEET)	200 €		200 €	500 €	200 €		200 €
Chorale l'Accordée	300 €		300 €	700 €	300 €	200 €	500 €
Et mes Ailes Cie	1 000 €	500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €		1 500 €
Groupe Patrimoine Ifs	300 €	3 300 €	3 600 €	300 €	300 €		300 €
Ifs Images	500 €	200 €	700 €	700 €	500 €	200 €	700 €
Université Inter Ages Normandie	600 €		600 €	600 €	600 €		600 €
TOTAL	2 900 €	4 000 €	6 900 €	4 300 €	3 400 €	400 €	3 800 €

2/ ASSOCIATIONS DIVERSES :

Associations	Versement 2025			Proposition pour 2026			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
Comité des œuvres sociales de la Ville d'Ifs	45 000 €		45 000 €	45 000 €	45 000 €		45 000 €
AE 14 (Animation Emploi)	1 000 €		1 000 €	2 000 €	1 000 €		1 000 €
APF - Association Paralysées de France	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Association Donneurs de sang de la Ville d'Ifs (ADSB)	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Comité des fêtes	3 500 €		3 500 €	3 500 €	3 500 €		3 500 €
Ecole de chiens guides de Caen Normandie - A vue de truffe	0 €		0 €	1 170 €		300 €	300 €
Harley Davidson - Windtalkers	350 €		350 €	350 €	350 €		350 €
Prévention routière 14	0 €		0 €	250 €		250 €	250 €
TOTAL	50 850 €	0 €	50 850 €	53 270 €	50 850 €	550 €	51 400 €

3/ ASSOCIATIONS EDUCATIVES :

Associations	Versement 2025			Proposition pour 2026			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
APE Ecoles du bourg	500 €		500 €	900 €	500 €	400 €	900 €
APE Simone Veil	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
APE Jean Vilar	500 €		500 €	1 500 €	500 €		500 €
TOTAL	1 500 €	0 €	1 500 €	2 900 €	1 500 €	400 €	1 900 €

4/ ASSOCIATIONS LOISIRS :

Associations	Versement 2025			Proposition pour 2026			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
Ifs Bridge	Pas de demande			140 €	140 €		140 €
Jeux K'Ifs	500 €	250 €	750 €	800 €	500 €	300 €	800 €
Les Jardins d'Ifs	400 €	200 €	600 €	929 €	400 €	329 €	729 €
Tarot Club 21 IFS	200 €		200 €	400 €	300 €		300 €
TOTAL	1 100 €	450 €	1 550 €	2 269 €	1 340 €	629 €	1 969 €

5/ ASSOCIATIONS SPORTIVES :

Associations	Versement 2025			Proposition pour 2026			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
Amicale Tennis Ifs	20 000 €		20 000 €	10 000 €	10 000 €		10 000 €
Association Sportive Collège G. Normandie	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Association Sportive Collège Léopold Sédar Senghor	700 €		700 €	700 €	700 €		700 €
Association Sportive de Ifs (As Ifs)	50 000 €		50 000 €	60 000 €	50 000 €	3 000 €	53 000 €
Association Sportive Lycée hôtelier Rabelais	700 €	500 €	1 200 €	1 000 €	700 €		700 €
Badmint'Ifs	11 000 €		11 000 €	13 000 €	11 000 €		11 000 €
CRAAD Connection	Pas de demande			900 €	750 €		750 €
CAEN SUD GR	0 €		0 €	500 €	0 €		0 €
Club Basket Ifs	70 000 €		70 000 €	82 000 €	70 000 €		70 000 €
Club de l'amitié	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Esprit défensif	Pas de demande			880 €		500 €	500 €
Ecole de Karaté Do Ifs	2 000 €	1 000 €	3 000 €	8 000 €	2 000 €	1 000 €	3 000 €
Eveil	300 €		300 €	300 €	300 €		300 €
Flash Danse	1 000 €		1 000 €	1 000 €	1 000 €		1 000 €
Ifs Volley Détente	900 €		900 €	500 €	500 €		500 €
Judo club de Soliers	Pas de demande			100 €	0 €	0 €	0 €
Judo Club d'Ifs	8 500 €		8 500 €	13 500 €	8 500 €	5 000 €*	13 500 €
La Détente Ifoise	1 700 €		1 700 €	1 700 €	1 700 €		1 700 €
La pétanque Ifoise	500 €		500 €	500 €	500 €		500 €
Les Monts en l'Air		300 €	300 €	1 500 €		300 €	300 €
Pac Sports et Loisirs	750 €		750 €	1 000 €	750 €		750 €
Sport Ifs Santé	Pas de demande			800 €	500 €		500 €
Syfussikess	1 000 €		1 000 €	2 000 €	1 000 €	1 000 €	2 000 €
UC Ifs Hérouville (union cycliste)	500 €	500 €	1 000 €	2 000 €	500 €	500 €	1 000 €
UCEM Yoga Ifs	900 €		900 €	900 €	900 €		900 €
TOTAL	171 450 €	2 300 €	173 750 €	203 780 €	162 300 €	11 300 €	173 600 €

* Versement d'une subvention exceptionnelle du fait des difficultés financières de l'association, dues au licenciement pour inaptitude d'un de ses agents.

en italique demande de subvention exceptionnelle accordée dans l'année

6/ ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ :

Associations	Versement 2025			Proposition pour 2026			
	Fonctionnement	Action	Total	Demandes assos	Fonctionnement	Action	Total
SOS Amitié	300 €		300 €	300 €	300 €		300 €
ANVP	300 €		300 €	900 €	300 €		300 €
Arc en Ciel	0 €		0 €	400 €	300 €		300 €
Itinéraires	300 €		300 €	500 €	300 €		300 €

Association Union nationale des anciens combattants	800 €		800 €	800 €	800 €		800 €
ASTI 14	400 €		400 €	450 €	400 €		400 €
Comité de Jumelage	2 500 €		2 500 €	2 500 €	2 500 €		2 500 €
Les Copains s'adaptent	200 €		200 €	200 €	200 €		200 €
Les Restaurants du cœur AD14	13 000 €		13 000 €	14 000 €	13 000 €		13 000 €
Planning familial du Calvados	350 €		350 €	350 €	350 €		350 €
Pompiers Missions humanitaires	2 000 €	1 000 € + 1 000 €	4 000 €	5 000 €	2 000€	1 000€	3 000 €
UNAFAM Calvados	300 €		300 €	500 €	300 €		300 €
TOTAL	20 450 €	2 000 €	22 450€	25 900 €	20 750 €	1 000 €	21 750 €

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** avec 7 abstentions (D.JANIN-HAMEL, S.CANTELOUP, L.FORTIN, JC.ESTIENNE, N.LE MAULF, C.EVANO, C.HEROUT) et G.RASOANAIVO ne prend pas part au vote :

DECIDE de verser, pour l'année 2026, aux associations mentionnées dans les tableaux ci-dessus, les subventions au titre de l'année 2026.

RAPPELLE que le versement des subventions « Actions » s'effectuera uniquement si l'action a bien été effectuée ou en cours d'exécution.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

DIT que le règlement sera effectué sur les comptes suivants :

- 65741 pour les associations sportives ;
- 65742 pour les autres associations.

I/s, le 20 avril 2026

Secrétaires de Séance,

Jean-Pierre BOUILLON

Didrik JANIN-HAMEL

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENBRE



Rendue exécutoire le : 21/04/2026
Affichée le : 21/04/2026

Acte à classer

2026-063

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-04-21T14-48-46.00 (MI269250465)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20260421-2026-063-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026
Date de décision : 21/04/2026

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. Attribuées aux associationsIdentifiant unique de l'acte antérieur
:Acte : [2026-063.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 21/04/26 à 14:34

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 21/04/26 à 14:48

Par LELONG EMILIE

Accusé de réception

Date 21/04/26 à 14:55